

| FAITS MARQUANTS |

- Au Népal, le programme de réinstallation destiné aux réfugiés originaires du Bhoutan est parvenu à trouver un nouveau pays à 87 000 individus depuis 2007.
- En 2013, les opérations du HCR en Asie et dans le Pacifique – en particulier en Malaisie, au Népal et en Thaïlande – ont entrepris avec succès des programmes de réinstallation au profit de quelque 32 000 réfugiés.
- Les États d'Asie centrale ont remarquablement progressé dans la lutte contre l'apatridie. Le Kirghizistan a accordé la nationalité à 14 000 titulaires de passeports de l'ex-Union soviétique et le Turkménistan a permis la naturalisation de 4 000 individus depuis 2011. Au Tadjikistan, un groupe interministériel révisé la loi sur la citoyenneté.
- Des progrès importants ont été accomplis au cours de la deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSRA), destinée à appuyer le rapatriement librement consenti, la réintégration et l'assistance aux pays d'accueil. Une stratégie conjointe de mobilisation des ressources a été entérinée par les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, des comités nationaux de pilotage étant constitués dans les trois pays et des portefeuilles de projets élaborés sous leur houlette.
- Après le passage du typhon Haiyan, le HCR et le Gouvernement des Philippines ont conjointement encadré les efforts de protection au titre de la réponse interorganisations. Le Haut Commissariat a livré des articles de secours à plus d'un demi-million de personnes, en accordant une attention particulière à celles qui avaient des vulnérabilités spécifiques.
- Au Myanmar, l'Organisation a continué à venir en aide aux personnes déplacées dans les États de Rakhine et de Kachin, ainsi que dans les régions du sud-est du pays. Si la situation est demeurée difficile dans l'État de Rakhine, dans le sud-est, les progrès observés dans les négociations de paix entre le Gouvernement et les minorités ethniques ont amélioré les perspectives, concernant l'éventuel rapatriement de réfugiés depuis la Thaïlande.

ASIE ET

Enfants réfugiés
d'ethnie karen jouant
dans le camp de Ban
Mai Nai Sol, situé
dans le nord de la
Thaïlande



PACIFIQUE

| Environnement opérationnel |

En 2013, il y avait en Asie et dans le Pacifique environ 7,8 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont quelque 3,5 millions de réfugiés ; cette région abritait de ce fait un tiers de la population réfugiée dans le monde. Alors que 20 pays seulement, sur les 45 pays et territoires que compte la région, ont adhéré à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967, l'Asie a accueilli des millions de réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence de l'Organisation pendant des décennies. Les États de la région ont continué à donner la preuve de leur engagement en assurant l'accès des réfugiés à l'asile et à la protection, tout en recherchant de concert avec le HCR des solutions viables, en particulier pour les populations réfugiées de longue date. L'Organisation a appuyé la détermination du statut de réfugié dans 13 des 20 pays signataires et dans tous les États non signataires.

La population réfugiée dans la région était composée à plus de 70 pour cent d'Afghans (environ 2,55 millions). Les nouveaux gouvernements des Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan ont réaffirmé les généreuses traditions de protection de leurs pays et appliqué des politiques progressistes à l'égard des réfugiés afghans. Ils ont activement participé à la mise en œuvre de la SSRA, approuvée en 2012 par la communauté internationale.

En Afghanistan, un habitant sur quatre est un rapatrié. Le pays a encore besoin du soutien de la communauté internationale pour faciliter la réintégration des rapatriés, d'autant qu'il se prépare au retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité en 2014, à des élections présidentielles et aux défis potentiels associés à ces événements.

Les évolutions politiques survenues au Myanmar ont donné bon espoir de trouver des solutions globales, tant pour les déplacés internes dans le sud-est du pays que pour les réfugiés en Thaïlande. Cependant, l'escalade du conflit dans l'État de Kachin et les violences intercommunautaires qui ont éclaté dans l'État de Rakhine ont donné lieu

à de nouvelles vagues de déplacement interne et à un exode de réfugiés quittant le pays par la mer, avec des répercussions sur les pays limitrophes et plus éloignés.

La réponse aux défis engendrés par les mouvements mixtes, en particulier en mer, est une priorité globale du HCR. L'irrégularité des normes de protection et d'assistance d'un pays à l'autre, aggravée par la nécessité de trouver des moyens de subsistance et par le manque d'accès à l'immigration légale, a contribué à des mouvements secondaires d'un bout à l'autre de la région et au-delà. Les réseaux de passeurs ont rendu les conditions encore plus précaires sur les itinéraires habituels, ce qui a entraîné de tragiques accidents en mer, entraînant des décès. Sur les plus de 38 000 personnes qui auraient quitté le golfe du Bengale en 2013, quelque 600 ont péri ou disparu en mer. Une forte augmentation de ces mouvements a incité certains États à prendre des mesures défensives, consistant par exemple à intercepter les embarcations, à mettre en œuvre des politiques destinées à repousser les bateaux ou à les « aider » à poursuivre leur voyage, à placer les demandeurs d'asile en détention, à appliquer des législations restrictives et à restreindre l'espace de protection. L'Australie a voté une loi qui désigne Nauru et la Papouasie-Nouvelle-Guinée comme des « pays d'examen régional » et, depuis juillet 2013, tous les demandeurs d'asile arrivant par bateau en Australie sont soumis à un transfert dans ces deux pays.

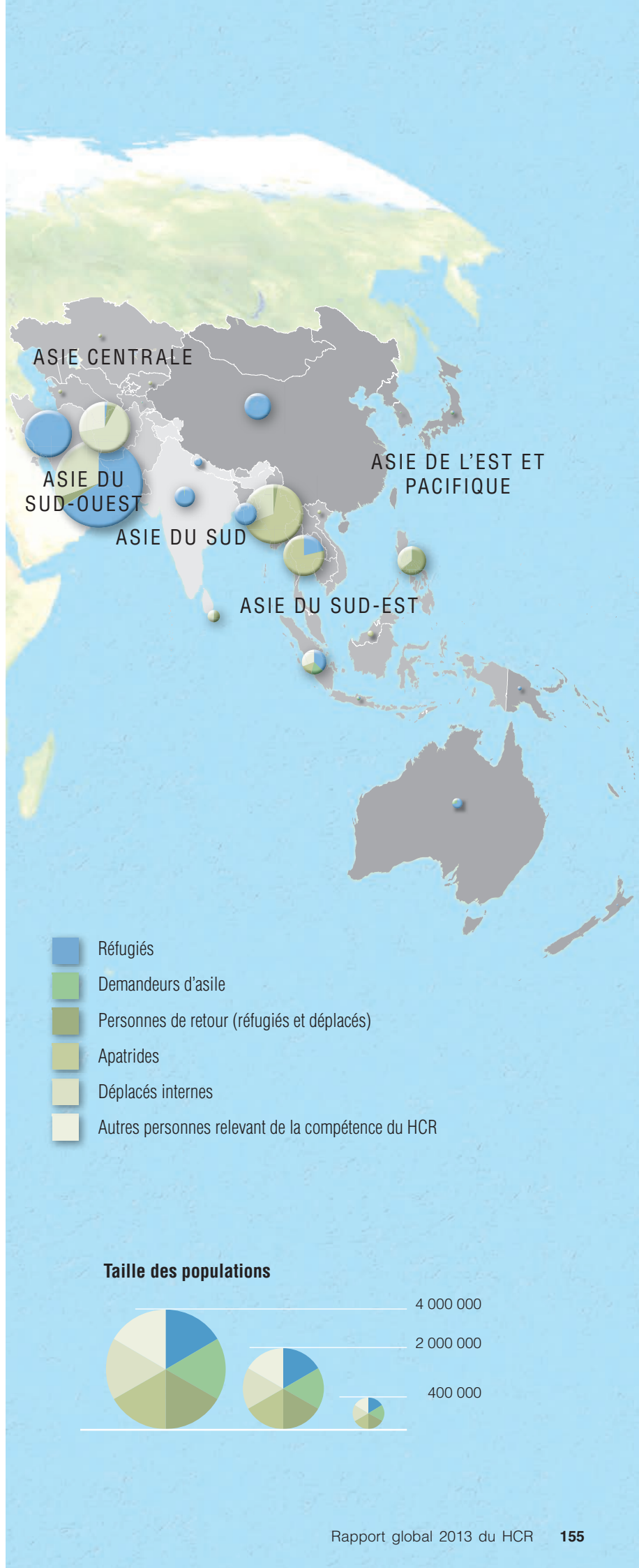
| Collaboration avec les partenaires |

Le HCR a renforcé son partenariat avec les réseaux de la société civile, de dimension nationale et régionale, afin d'améliorer le suivi, l'accès aux zones peu sûres, le travail de proximité en milieu urbain et le développement des moyens de subsistance. Le Haut Commissariat a appuyé le renforcement des capacités d'organisations non gouvernementales (ONG) locales et de partenaires gouvernementaux, ainsi que d'organisations communautaires, en

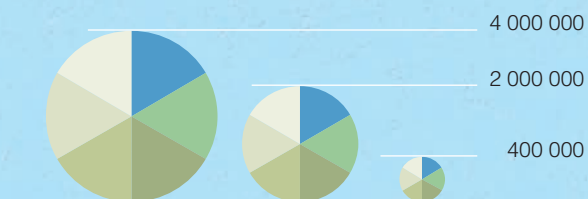
particulier dans les pays qui avaient adopté de nouvelles législations et politiques, ou dans ceux où le nombre des demandeurs d'asile ou des réfugiés urbains était en forte hausse. Il a régulièrement tenu des consultations avec des ONG nationales et internationales.

En Afghanistan, le HCR a conclu des mémorandums d'accord avec le Gouvernement et d'autres institutions des Nations Unies, élargissant le champ d'application des projets orientés sur la réintégration à long terme et stabilisant les populations dans leurs régions de retour par la promotion du développement communautaire. De même, le nombre de partenaires et d'intervenants engagés dans des portefeuilles de projets au titre de la SSRA a permis d'organiser de larges consultations sur les contributions potentielles à la réalisation des objectifs qui y étaient fixés.

Lors des situations d'urgence qui ont causé des déplacements internes, le HCR a appliqué l'Agenda transformatif (AT), assumé seul ou conjointement la fonction de chef de file du module de protection en appui aux gouvernements, et participé activement aux travaux des autres modules. Cela a été le cas au Myanmar, après la crise de déplacement survenue en 2012 dans l'État de Rakhine. Le HCR a également joué un rôle actif dans la protection et dans la livraison d'articles de secours aux Philippines, première situation d'urgence de niveau 3 déclarée par le Comité permanent interorganisations après l'adoption de l'AT.



Taille des populations



| Réalisations et impact |

○ *Sauvegarder l'espace de protection et d'asile, y compris dans le contexte des migrations mixtes et en milieu urbain*

Le travail accompli par le HCR pour sauvegarder l'espace de protection et d'asile en Asie a consisté notamment à promouvoir la mise en place de procédures nationales d'admissibilité et à assurer la détermination du statut de réfugié au titre de son mandat dans les pays où il n'existait pas de procédures. Les pays dotés de régimes d'asile ont bénéficié d'une aide pour renforcer la capacité et les compétences techniques de leurs fonctionnaires, de manière à rehausser la qualité des décisions.

Les efforts visant à traiter les causes profondes des mouvements irréguliers, à améliorer les normes de protection et à rechercher des solutions adaptées dans le cadre de mécanismes de coopération multilatérale se sont poursuivis en 2013. Le HCR a attiré l'attention sur le rôle que les pays d'origine peuvent jouer en traitant les causes profondes et en limitant le nombre de départs, et a plaidé pour le partage des charges et la collaboration entre les divers pays de transit ou de destination, tels que l'Australie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande. En mars 2013, sous l'égide du Bureau d'appui régional du Processus de Bali, le Gouvernement indonésien et le HCR ont organisé une table ronde sur les déplacements mixtes par voie de mer, à l'occasion de laquelle les intervenants ont débattu des défis clés et défini des domaines de coopération. Le HCR a également participé à la Conférence spéciale sur les mouvements irréguliers de personnes organisée par le Gouvernement indonésien en août 2013 et veillé à ce que le document de clôture, la Déclaration de Jakarta, intègre une approche régionale attentive à la protection.

En Asie centrale, le Processus d'Almaty a offert aux États un cadre pour élaborer des régimes d'asile et de gestion des frontières attentifs à l'impératif de la protection. La deuxième Conférence ministérielle sur la protection des réfugiés et les migrations internationales, qui s'est tenue au Kazakhstan en juin 2013, a permis de renforcer le dialogue régional et la coopération pratique sur ces questions.

Du fait de l'augmentation rapide du nombre de réfugié et de demandeurs d'asile urbains, en particulier en Asie, le HCR a continué à accorder la priorité à la préservation et à l'amélioration des conditions de protection de cette population. Les efforts ont été adaptés aux besoins des divers environnements opérationnels de la région. L'Organisation a également plaidé pour la mise en place de régimes de protection temporaire et d'autres modalités de séjour, et continué à traiter les dossiers des réfugiés candidats à la réinstallation dans un pays tiers.

○ *Rechercher des solutions aux situations de réfugiés prolongées*

La situation d'exil des réfugiés afghans, qui dure depuis plus de trois décennies, reste la plus longue et la plus importante crise de déplacement de la région Asie et Pacifique. Bien qu'environ 5,8 millions de personnes aient regagné l'Afghanistan depuis 2002, quelque 2,55 millions d'Afghans étaient encore enregistrés comme réfugiés à la fin de l'année 2013. Plus de 2,4 millions d'entre eux étaient accueillis dans les deux pays limitrophes de l'Afghanistan : le Pakistan (1,6 million) et la République islamique d'Iran (840 000). Ces chiffres ne tiennent pas compte des 2 millions d'Afghans sans papiers (estimation) qui vivent dans ces deux pays.

Au titre de la SSRA, au travers de larges consultations nationales avec les Gouvernements et des acteurs de l'aide

humanitaire et du développement, les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan ont approuvé une stratégie conjointe de mobilisation des ressources et ont chacune élaboré un portefeuille de projets destinés à répondre aux besoins des réfugiés afghans, des rapatriés et des communautés d'accueil. Établis sous la houlette des comités de pilotage nationaux des pays respectifs, ces portefeuilles servent de fondement aux efforts de plaidoyer destinés à maintenir et à accroître le soutien international aux résultats de la stratégie.

Parmi les autres populations réfugiées de longue date dans la région, citons les réfugiés du Myanmar accueillis au Bangladesh, en Thaïlande et en Malaisie et les 30 000 réfugiés originaires du Bhoutan restés dans les camps du Népal. Plus de 87 000 réfugiés bhoutanais ont refait leur vie dans huit pays de réinstallation depuis 2007.

Les évolutions politiques encourageantes observées au Myanmar ont incité le HCR à entamer, en étroite coopération avec les gouvernements concernés et d'autres partenaires, des préparatifs en vue de l'éventuel rapatriement des réfugiés du Myanmar accueillis en Thaïlande. Le HCR a renforcé sa capacité dans le sud-est du Myanmar et amélioré la coordination transfrontalière entre ses bureaux situés de part et d'autre de la frontière Thaïlande-Myanmar. Des campagnes d'information ont été entreprises auprès des réfugiés vivant dans les camps de Thaïlande afin de leur permettre de prendre des décisions en connaissance de cause au sujet de leur avenir.

L'Organisation a continué à aider le Gouvernement bangladais à répondre aux besoins de quelque 30 000 réfugiés rohingya enregistrés, résidant dans deux camps officiels. Elle a également continué à promouvoir la régularisation du statut de la population rohingya non déclarée, vivant dans une situation assimilable à celle des réfugiés en dehors des camps.

○ *Garantir une protection et des solutions durables aux déplacés internes*

En 2013, les efforts du HCR pour protéger les déplacés internes et trouver des solutions durables à leur sort ont été centrés sur les situations en Afghanistan, au Kirghizistan, au Myanmar, au Pakistan, aux Philippines et à Sri Lanka.

Le typhon Haiyan a balayé le centre des Philippines en novembre 2013, faisant 14 millions de sinistrés, dont 4 millions de déplacés. Le HCR a conduit, conjointement avec les autorités, le module de protection et assuré la protection de la population par des activités de suivi, de formation et de plaidoyer. Le Haut Commissariat a également fourni des abris d'urgence et d'autres articles de secours, en ciblant l'aide sur les personnes les plus exposées à des risques en matière de protection.

Au Myanmar, le HCR a participé à la réponse d'urgence interorganisations auprès de 140 000 personnes déplacées dans l'État de Rakhine suite à des violences intercommunautaires. L'Organisation a appuyé une réponse similaire pour quelque 100 000 déplacés internes dans l'État de Kachin et entamé des préparatifs en vue de l'éventuel retour de 230 000 déplacés internes et de 128 000 réfugiés en provenance de Thaïlande dans le sud-est du Myanmar.

Au Pakistan, le HCR est venu en aide à quelque 93 000 personnes déplacées dans trois camps, en assurant leur enregistrement et en distribuant des produits de première nécessité, y compris à leur retour. Selon les estimations, environ 900 000 autres personnes, forcées de fuir leur domicile en raison des opérations de sécurité menées dans les régions proches de la frontière afghane, étaient toujours hébergées dans des familles d'accueil.

En Afghanistan, le HCR estime que plus de 600 000 personnes ont été déplacées par le conflit, plus d'une fois pour beaucoup d'entre elles, en raison du manque de protection ou de moyens de subsistance, ou à cause de l'insécurité alimentaire ou de catastrophes naturelles. Le HCR s'est félicité de l'adoption par le Gouvernement afghan, en décembre 2013, d'une politique nationale sur les déplacés internes, importante étape dans la quête de solutions durables pour les personnes déplacées dans le pays.

De concert avec le Gouvernement sri-lankais, l'Organisation a recherché des solutions durables pour un groupe de personnes qui restaient déplacées au sein de communautés locales et plaidé pour la réintégration viable des déplacés de retour dans leur localité d'origine.

Au Kirghizistan, le HCR a travaillé main dans la main avec les autorités et des organisations partenaires pour assurer la réintégration durable des personnes déplacées par le conflit de 2010. Il a consolidé ses programmes, notamment en matière de renforcement des capacités, de suivi de la protection et de rétablissement de la confiance.

○ *Prévenir et réduire les cas d'apatridie et protéger les apatrides*

Fin 2013, il y avait selon les estimations 1,4 million de personnes privées de nationalité en Asie, le plus grand nombre d'entre elles vivant dans l'État de Rakhine, au Myanmar. Le HCR a continué d'apporter un soutien technique aux autorités, de sorte que la loi sur la nationalité adoptée par le Myanmar en 1982 soit appliquée de manière non

discriminatoire et inclusive à tous les groupes minoritaires.

Les pays d'Asie centrale qui accueillent d'importantes populations apatrides ou risquant de le devenir ont continué à progresser sensiblement dans la résolution de ces problèmes.

Le HCR a soutenu les États dans divers efforts destinés à réduire et à prévenir les cas d'apatridie, prenant notamment la forme d'évaluations, de campagnes de vérification et d'enregistrement des naissances.

○ *Poursuivre les opérations dans les zones à risque et assurer la sécurité du personnel*

L'insécurité et l'instabilité politique observées dans certaines régions d'Afghanistan ont entravé les opérations de protection et de secours du HCR. Cependant, les mécanismes d'exécution et de suivi à distance mis en place avec le concours de partenaires locaux ont permis à l'Organisation de couvrir environ 82 pour cent du territoire. La sécurité est demeurée une source d'inquiétude, car l'Afghanistan s'apprêtait à faire face à d'importantes transitions en 2014, notamment liées aux élections nationales et au retrait prévu de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Dans ce contexte, le HCR a revu ses opérations, restructurant ses activités en Afghanistan afin d'assurer une exécution efficace des programmes et la sécurité de son personnel. Au Pakistan, l'Organisation a travaillé avec ses homologues gouvernementaux et ses partenaires pour atteindre des zones dont l'accès était peu sûr ou restreint.

| Contraintes |

Bien que la région se caractérise par sa tradition d'hospitalité à l'égard des réfugiés, bon nombre de pays ne sont pas signataires de la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés. Beaucoup considèrent les réfugiés et les demandeurs d'asile comme des migrants en situation irrégulière, ou comptent sur la réinstallation pour leur apporter une solution. La forte augmentation des mouvements mixtes dans la région a fait peser une lourde charge sur les régimes d'asile existants et encore accru le nombre de demandes en attente. L'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, Sri Lanka et la Thaïlande figurent parmi les pays où le nombre de demandeurs d'asile a sensiblement augmenté en 2013.

Les disparités observées d'un pays à l'autre entre les conditions d'asile et d'accès aux services réservées aux réfugiés et aux demandeurs d'asile ont incité des personnes en quête de protection et de moyens de subsistance à reprendre leur chemin vers un autre pays d'asile. En outre, les réseaux de passeurs ont aggravé la situation ; selon les témoignages reçus par le HCR, des migrants ont été détenus illégalement par des passeurs dans certains pays.

Un certain nombre de gouvernements ont pris des mesures restrictives pour endiguer l'afflux de mouvements migratoires mixtes. Ces politiques de dissuasion ont limité la capacité du HCR à offrir protection et assistance aux personnes relevant de sa compétence. Le Haut Commissariat

a plaidé pour l'utilisation de solutions de substitution à la détention, pour l'élaboration de directives internationales sur le débarquement et les secours en mer, et pour l'intégration de sauvegardes de protection dans la gestion des migrations et des frontières.

Plus de 63 pour cent des 3,5 millions de réfugiés accueillis en Asie résidaient en milieu urbain. Dans bon nombre de pays, les réfugiés urbains vivaient au sein de populations de migrants ou dans des conditions très similaires. Dans des pays tels que l'Inde et la République islamique d'Iran, les réfugiés ont eu accès à des services sociaux semblables à ceux dont bénéficiaient les ressortissants. Le HCR a recommandé à d'autres États de reproduire ces pratiques. Il a également encouragé des États à mettre en place d'autres modalités de séjour ou des modalités de séjour temporaire et travaillé avec un réseau d'acteurs de la société civile pour étendre son rayon d'action.

Le processus de transition de l'Afghanistan, notamment en matière de sécurité, a engendré des défis humanitaires. Les difficultés entravant la réintégration viable, la rareté des ressources, les infrastructures limitées, le nombre insuffisant d'emplois et de moyens de subsistance ont dissuadé de nombreux réfugiés de rentrer. L'hébergement est resté le besoin le plus pressant des anciens réfugiés et déplacés de retour mais le traitement de ce problème est demeuré complexe, en particulier dans les zones urbaines. ■

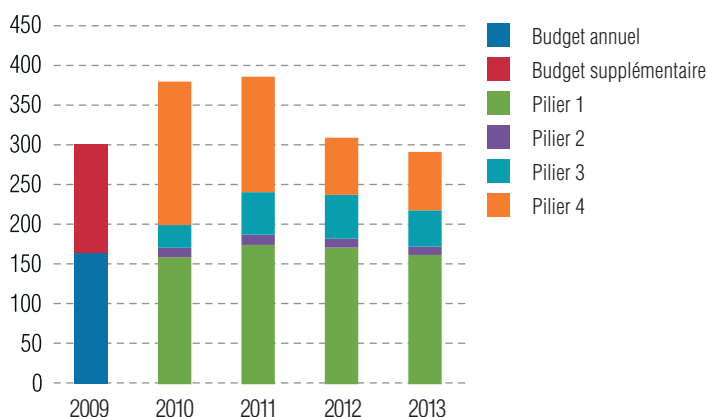
INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget de la région Asie et Pacifique, d'un montant initial de 526 millions de dollars E.-U., a été revu à la hausse et a atteint 595 millions au cours de l'année, principalement en raison de besoins supplémentaires pour la situation au Myanmar et de la situation d'urgence aux Philippines. Les dépenses de l'année 2013 se sont élevées à 292 millions de dollars E.-U., reflétant un déficit de financement de 303 millions.

En raison du manque de financement, bon nombre de besoins n'ont pas été satisfaits dans l'ensemble de la région, notamment en ce qui concerne la détermination du statut de réfugié, la capacité de réinstallation et l'assistance aux réfugiés urbains ; les programmes de réintégration pour les rapatriés en Afghanistan, l'aide aux réfugiés afghans dans les pays hôtes et les projets au bénéfice des communautés d'accueil ont également été pénalisés.

DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | 2009-2013

Millions (dollars E.-U.)



BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | dollars E.-U.

<i>Opération</i>		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan	Budget	38 231 787	0	65 790 765	27 352 674	131 375 226
	Dépenses	18 327 593	0	30 541 908	15 056 315	63 925 816
République islamique d'Iran	Budget	59 588 289	0	0	0	59 588 289
	Dépenses	38 437 155	0	0	0	38 437 155
Pakistan	Budget	59 970 189	1 489 108	59 679 718	40 215 307	161 354 322
	Dépenses	30 487 843	78 690	13 698 496	16 044 794	60 309 822
Sous-total	Budget	157 790 265	1 489 108	125 470 483	67 567 981	352 317 837
	Dépenses	87 252 591	78 690	44 240 403	31 101 109	162 672 793
ASIE CENTRALE						
Kazakhstan - Bureau régional	Budget	5 261 283	1 861 891	0	499 339	7 622 513
	Dépenses	3 010 220	1 166 922	0	332 661	4 509 803
Kirghizistan	Budget	3 135 829	815 368	0	3 546 100	7 497 298
	Dépenses	1 590 899	370 460	0	995 999	2 957 358
Tadjikistan	Budget	1 813 679	129 169	0	0	1 942 848
	Dépenses	1 180 036	91 165	0	0	1 271 201
Turkménistan	Budget	487 572	554 017	0	0	1 041 589
	Dépenses	349 477	413 308	0	0	762 785
Sous-total	Budget	10 698 363	3 360 446	0	4 045 439	18 104 248
	Dépenses	6 130 631	2 041 855	0	1 328 660	9 501 147
ASIE DU SUD						
Inde	Budget	12 928 289	78 823	0	0	13 007 112
	Dépenses	6 304 520	74 324	0	0	6 378 845
Népal	Budget	9 917 355	1 403 756	4 258 080	0	15 579 191
	Dépenses	6 851 320	627 987	1 216 568	0	8 695 875
Sri Lanka	Budget	7 689 640	113 392	0	2 450 570	10 253 602
	Dépenses	5 491 418	75 556	0	950 553	6 517 527
Sous-total	Budget	30 535 285	1 595 971	4 258 080	2 450 570	38 839 905
	Dépenses	18 647 258	777 867	1 216 568	950 553	21 592 247
ASIE DU SUD-EST						
Bangladesh	Budget	13 353 311	94 490	0	0	13 447 801
	Dépenses	8 269 600	81 141	0	0	8 350 741
Indonésie	Budget	7 816 642	190 694	0	0	8 007 336
	Dépenses	4 407 422	138 961	0	0	4 546 383
Malaisie	Budget	17 010 811	563 362	0	0	17 574 173
	Dépenses	9 535 114	31 741	0	0	9 566 855
Myanmar	Budget	13 203 885	12 064 783	0	43 212 902	68 481 570
	Dépenses	0	5 073 772	0	24 218 950	29 292 722
Philippines	Budget	808 620	1 513 369	0	24 058 649	26 380 638
	Dépenses	733 755	949 800	0	15 653 957	17 337 512

<i>Opération</i>		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Thaïlande	Budget	27 390 846	653 675	0	0	28 044 521
	Dépenses	13 238 102	361 526	0	0	13 599 628
Thaïlande - Bureau régional ¹	Budget	7 257 368	216 856	0	0	7 474 224
	Dépenses	3 216 458	216 856	0	0	3 433 313
Viet Nam	Budget	90 500	551 492	0	0	641 992
	Dépenses	0	551 493	0	0	551 493
Sous-total	Budget	86 931 983	15 848 721	0	67 271 552	170 052 256
	Dépenses	39 400 451	7 405 290	0	39 872 907	86 678 648
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE						
Australie - Bureau régional ²	Budget	2 859 685	0	0	0	2 859 685
	Dépenses	2 102 593	0	0	0	2 102 593
Chine - Bureau régional ³	Budget	4 194 341	172 488	0	0	4 366 829
	Dépenses	3 660 063	172 488	0	0	3 832 551
Japon	Budget	4 430 557	48 176	0	0	4 478 733
	Dépenses	3 614 999	34 907	0	0	3 649 907
République de Corée	Budget	2 352 804	187 348	0	0	2 540 151
	Dépenses	1 317 945	102 872	0	0	1 420 817
Activités régionales	Budget	1 100 001	0	0	0	1 100 001
	Dépenses	146 744	0	0	0	146 744
Sous-total	Budget	14 937 388	408 012	0	0	15 345 400
	Dépenses	10 842 344	310 267	0	0	11 152 611
Total Asie et Pacifique	Budget	300 893 284	22 702 258	129 728 563	141 335 541	594 659 646
	Dépenses	162 273 276	10 613 969	45 456 971	73 253 229	291 597 445

¹ Inclut les activités au Cambodge.

² Inclut les activités en Nouvelle-Zélande, dans les États insulaires du Pacifique et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

³ Appuie les activités en Mongolie.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | dollars E.-U.

<i>Donateur</i>	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
Allemagne	5 526 852		3 192 848	6 479 577		15 199 277
Arabie saoudite	200 019			1 883 735		2 083 754
Australie	6 143 789		4 244 852	2 802 145		13 190 786
Brésil				150 000		150 000
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets				11 948		11 948
Canada				194 742	6 716 239	6 910 981
Chine					125 014	125 014
Danemark	1 700 427		8 233 966	917 684		10 852 078
Donateurs privés - Allemagne				675 705	264 901	940 606
Donateurs privés - Australie				603 884		603 884
Donateurs privés - Canada				69 915	52 798	122 714
Donateurs privés - Chine (Hong Kong RAS)				154 310	25 073	179 384
Donateurs privés - Espagne				304 635		304 635
Donateurs privés - États-Unis d'Amérique			186 624	1 146 791	340	1 333 755
Donateurs privés - France				34 258		34 258
Donateurs privés - Grèce				14 341		14 341
Donateurs privés - Italie			65 991	156 799		222 790
Donateurs privés - Japon	196 406			249 996		446 402
Donateurs privés - Koweït				47 383		47 383
Donateurs privés - Pays-Bas	650 784			696 576	11 043	1 358 403
Donateurs privés - Philippines				5 252		5 252
Donateurs privés - Qatar				2 000 000	1 143 732	3 143 732
Donateurs privés - République de Corée	6 824			47 935	71	54 830
Donateurs privés - Royaume-Uni				138 943	992	139 935
Donateurs privés - Suède				1 105 619		1 105 619
Donateurs privés - Suisse	9 000			100 604		109 604
Donateurs privés - Thaïlande	3 601 103			13 764	659 578	4 274 445
Espagne				51 102		51 102

<i>Donateur</i>	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets pour la réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
États-Unis d'Amérique	1 613 087			6 400 000	90 300 000	98 313 087
Fédération de Russie					150 000	150 000
Finlande					2 554 278	2 554 278
Fonds central d'intervention d'urgence	3 301 774			9 991 526		13 293 300
Fonds des Nations Unies pour la population	50 066					50 066
Fonds des Nations Unies pour l'enfance	173 382	82 738				256 120
Fonds du programme "Unis dans l'action"		118 800				118 800
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la consolidation de la paix		164 128				164 128
France	388 098					388 098
Italie	67 935					67 935
Japon	15 037 000	1 993 908	8 140 325	7 848 030	5 544 554	38 563 817
Kazakhstan					184 999	184 999
Kirghizistan					67 014	67 014
Luxembourg	259 740					259 740
Norvège	566 875			975 638	3 439 381	4 981 893
Pays-Bas					2 500 000	2 500 000
Programme des Nations Unies pour le développement			374 500			374 500
Programme des Nations Unies sur le VIH et le sida	335 375			40 000		375 375
République de Corée				445 377		445 377
République tchèque	106 952					106 952
Royaume-Uni				2 032 942	806 331	2 839 273
Suède			1 008 207	483 885	1 342 883	2 834 975
Suisse	188 985	158 730		1 254 785	323 974	1 926 474
Turkménistan					81 792	81 792
Union européenne	9 457 579		4 090 897	9 279 930	3 252 477	26 080 883
Viet Nam					180 000	180 000
Total	49 582 052	2 518 304	29 538 210	58 809 756	119 727 466	260 175 788